Envoyé en préfecture le 18/09/2026
Reçu en préfecture le 18/09/2026
Publié le
ID : 035-213503352-20260904-TH_DCM_2026_75-DE

COMMUNE DE THOURIE 35134

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le 4 septembre 2026 à 20 h 30, le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en séance publique sous la présidence de Monsieur Daniel BORDIER, Maire de la commune.

Date de convocation
28 août 2026

Nombre de conseillers

En exercice	*15*
Présents	*14*
Excusés	*1*
Votants	*15*

Membres présents : Mme Amandine BELLAY, M. Daniel BORDIER, M Julien CHENARD, Mme Aline GIACALONE Mme Marie-Christine HERVOCHON, Mme Nadine LAINÉ, M. Pierre LAURENT, M Anthony LEBRETON, Mme Isabelle LEBRETON, M Edmond LEVEQUE, M Anthony MOUTEL, Mme Anne PAUL, Mme Elodie PETITJEAN et M Benjamin PRUNIER.

Membres absents excusés : M Cédric DANIEL donne pouvoir à M Julien CHENARD

Membres absents : sans objet

M. Anthony LEBRETON a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

N° 2026-74
Révision du logement situé au 10 rue Joseph Lorée

Le montant du loyer de l'appartement situé au 10 rue Joseph Lorée avait été fixé à 800 €. Par comparaison avec la maison située au 11 rue Joseph Lorée. Ce loyer semble un peu élevé : pas de jardin, appartement en étage, chambres de plus petite surface.

Après délibération, le conseil municipal, à la majorité des membres présents (14 voix pour et 1 abstention) fixe le loyer de l'appartement situé au 10 rue Joseph Lorée à 750 € / mois.

Pour copie conforme,
Le Maire

